



Insee Analyses Corse n°7

« 70 000 logements à construire d'ici 2030 »

Ajaccio, le 18 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cette étude a été réalisée en partenariat avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Corse (DREAL).

A l'horizon 2030, la Corse compterait 46 000 ménages de plus qu'en 2009. Cette hausse résulterait principalement de l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire, mais aussi du vieillissement de la population et de l'évolution des modes de cohabitation. Les personnes seules seraient de plus en plus nombreuses et ce, à tout âge. De ce fait, la taille des ménages diminuerait. La croissance du nombre de ménages suscitée par ces évolutions s'accompagne d'une augmentation des besoins en logements. Ainsi, si les tendances se maintiennent et tout en tenant compte des caractéristiques et des mutations du parc de logements, il faudrait construire 70 000 nouveaux logements dans la région d'ici 2030, soit 3 300 logements par an. Parmi eux, 40 000 couvriraient les besoins en résidences principales.

Cette publication sera disponible sur www.insee.fr

le vendredi 18 septembre 2015 à 12h : [Accéder à Insee Analyse Corse \(numéro 7\)](#)

L'unité de communication : communication-corse@insee.fr